

FNEC FP FO
la force syndicale 73

SNFO
FNEC - FP FO

Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

18 avril 2018

Section départementale de Savoie Force Ouvrière – UD-FO Savoie

3, rue Ronde B P 50 423 – 73 004 Chambéry cedex - email : foenseignement73@laposte.net

MOTION DE SOUTIEN AUX ATSEM ET AUX AGENTS TERRITORIAUX !

Comme les gouvernements précédents qui ont baissé de manière brutale et massive les dotations aux communes, **le gouvernement Philippe/Macron met en cause la libre administration des communes.** Au motif de contribuer au redressement des finances publiques, 13 milliards d'€ seront prélevés par l'Etat sur le budget de fonctionnement de 319 grosses collectivités territoriales (régions, départements, métropoles-agglomérations grosses intercommunalités et grosses communes).

Ces collectivités devront notamment s'engager par contrat à ne pas augmenter leurs dépenses de fonctionnement de plus de 1,2 % afin de dégager de quoi payer ces 13 milliards : ce qui aura nécessairement pour conséquence de diminuer de façon drastique la masse salariale des agents !
« Avec la nouvelle loi des finances, la ville ne doit pas dépasser 1.2% de plus pour les dépenses de fonctionnement ; si on dépasse de 500 000 euros en 2018, on sera obligé de payer 350 000 € de plus en 2019 » déclare Mme Jeandet, adjointe à l'éducation de la mairie de Chambéry.

En bon élève, soumis aux diktats du gouvernement, le maire de Chambéry décide de supprimer 16 postes d'ATSEM et de faire travailler les agents municipaux plus de 25 heures supplémentaires pour la même rémunération (1607 heures contre 1580 actuellement) ! Refusant de répondre au mouvement de résistance (5 semaines de grève des ATSEM) qui s'est développé durant plusieurs semaines, le Maire de Chambéry, député européen (LR) a fait voter ces deux mesures au conseil municipal du 26 mars 2018 ! Mesures injustes qui pénalisent les salariés, et parmi eux les plus bas salaires. Parallèlement à cette politique antisociale, dans le premier degré, ce sont les écoles, les élèves scolarisés dans les petites classes et les familles qui vont être durement touchés.

Les ATSEM et les agents organisés avec leurs syndicats

ont raison de dire non à cette politique !

Ils ont raison de combattre pour le maintien des 16 postes d'ATSEM !

de défendre leur temps de travail à 1580 heures acquis gagné de haute lutte !

Ils ont raison de ne pas céder et de se mobiliser

afin que le comité technique de mai 2018 n'entérine pas cette mesure !

Nous nous félicitons que la caisse de solidarité mise en place par l'UD-FO73 ait pu recueillir des milliers d'euros et nous appelons à soutenir cette initiative.